

## Communiqué de presse

Montreux, le 8 novembre 2019

## Budget 2020 en cohérence avec le développement de Montreux

La Municipalité de Montreux présente un budget 2020 qualifié de « raisonnablement » déficitaire ; il est meilleur qu'en 2019 et la marge d'autofinancement est toujours positive. Basé sur l'arrêté d'imposition fixé à 65 pour les 3 ans à venir, il intègre les effets mesurables des allègements fiscaux décidés au niveau cantonal (RIE III et familles) et la reprise par le Canton des charges du fonctionnement de l'AVASAD¹.

Sur une enveloppe globale d'environ CHF 155 millions de francs, y compris les amortissements et imputations internes, le budget 2020 de la Commune présente un déficit de CHF 2.9 millions (2'969'535) et une marge d'autofinancement positive de CHF 2.5 millions (2'518'032).

Les charges épurées sont estimées à CHF 142 millions (142'513'891), soit 3 millions de plus qu'au budget 2019. Le développement de l'offre de places d'accueil pour la petite enfance a des conséquences sur le budget communal, avec une augmentation de près de CHF 2 millions. Hausse également, d'un demi-million de francs, du côté de la participation communale aux transports publics. L'augmentation croissante et soutenue de la facture sociale continue de charger fortement le budget communal. La Municipalité exerce toujours un contrôle strict sur les dépenses dont elle a la maîtrise. La hausse de 6% par rapport au budget 2019 du coût des biens, services et marchandises s'explique par les dépenses d'entretien devant être réalisées l'an prochain (routes, canalisations, etc.). Enfin, au chapitre des autorités et du personnel, l'augmentation de 3.6% est due notamment au renforcement nécessaire du personnel administratif et technique.

Au chapitre des revenus épurés, la Municipalité table sur une augmentation d'un peu plus de CHF 2.7 millions, liée aux bonnes perspectives économiques (CHF 145'031'923 contre CHF 142'302'977 au budget 2019, soit 1,9%). Les recettes fiscales devraient globalement continuer d'augmenter ces prochaines années, avec notamment le développement de plusieurs quartiers - Grands-Prés, Gambetta-rue du Port, la Corsaz, Belmont - qui amèneront de nouveaux contribuables.

L'enveloppe globale des aides et subventions s'élève à CHF 25.3 millions, en hausse de 15.8% par rapport au budget 2019. L'augmentation est due principalement à la hausse de la subvention accordée à la FACEME², supérieure de CHF 1.9 million à celle de 2019 car elle intègre les nouvelles structures d'accueil votées par le Conseil communal cette année.

En conclusion, la Municipalité conserve une approche optimiste pour l'avenir des finances communales. Elle poursuit la réalisation de son plan de législature et soutient l'économie locale, notamment par son projet de modernisation du 2m2c, le développement de plusieurs quartiers promettant la venue de nouveaux contribuables et la volonté d'initier, dès que possible, des économies structurelles avec l'édification du nouveau bâtiment administratif.

La Municipalité

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> AVASAD : Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Fondation accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs